

*feminist*

# ACTION

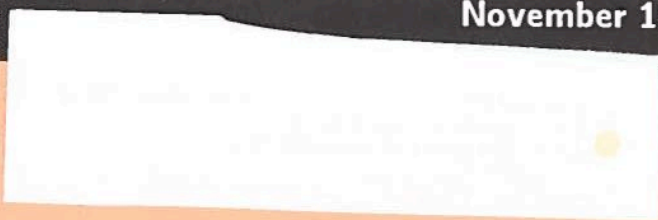
NEWS FROM THE NATIONAL ACTION COMMITTEE ON THE STATUS OF WOMEN



Vol.

November 1987

National A  
344 Bloor  
Toronto, O  
ISSN 0831







## Free Trade: What's at Risk?

by Isa Bakker

NAC Employment Committee

A first consideration of the draft Canada-US free trade agreement suggests that we have given up a lot in return for something quite ambiguous. As one of the most trade-dependent countries in the world, Canada's goal in these negotiations was to secure access to US markets in light of strong protectionist sentiments south of the border.

### The Draft Free Trade Agreement

Recent threats to Canadian trade have involved the unilateral imposition of barriers by the US Congress or trade tribunals on such industries as softwood, steel and potash. The question for all Canadians is whether or not this draft agreement contains dispute settlement mechanism adequate to exempt us from imposed countervails and dumping laws and thereby "secure market access." Even supporters of free trade are disappointed with the trade disputes tribunal suggested by the negotiators. A front-page editorial in *The Toronto Star* (October 6, 1987) argues that: "The US has agreed to a trade disputes tribunal; yet it reserves to itself the sovereign right to take whatever trade action against Canada it wishes, including strengthening existing trade laws. All that Canada can do is appeal to the tribunal, after the action has been taken. And, the only grounds of appeal is that the US did not abide by its own set of rules." It is precisely because this deal retains US industry's right to file trade complaints against Canada that the extent and security of Canadian access to the US market is still a question.

In return for supposed access to "the richest, and most dynamic market in the world" Canada has agreed to the creation of a continental energy market, has given up the right to screen and monitor new investments coming into the country, has agreed to treat US and Canadian banks and in-

urance companies on an equal footing and has approved the eventual elimination of all tariffs in the automotive industry thereby undermining the Auto-pact and its Canadian content guarantees. The removal of tariffs and import quotas in agriculture will affect farmers supplying the domestic market -- those producing fruit and vegetables, poultry, eggs and dairy products. All of this while Canada has a surplus in goods traded with the United States! Critics wonder why, when Canada already has great access to US markets, we now want to change the rules of the game? Fundamentally, the agreement raises questions about the nature of change in Canadian society. Free trade is asking us to have more faith in "market forces" when it comes to the allocation and distribution of resources and to the role of government in stabilization. The agreement will constrain Canadian governments from performing key historical functions which not only social reformers but also the business community demanded. This de-politicization has profound implications for economic decision-making and for democracy. It also brings us closer to a US model which champions the role of the market and the private sector over that of government. This has onerous implications for the delivery of social programs and such services as national pensions, unemployment insurance, and our publicly-financed system of health care.

*What human cost will be involved in this transition?* The reaction of groups such as labour to the draft agreement have been heard but there has been little mention of the impact of trade liberalization on women.

### Women and Free Trade

In a paper prepared for the Canadian Advisory Council on the Status of Women, Ann Porter and Barbara Camer-

on warn that free trade will have an adverse affect on women in manufacturing, potentially resulting in an increase in the rate of unemployment among women, widening the disparity between men and women, and the erosion of critical social programs for women and their families. Marjorie Cohen, a familiar writer on economic issues of special concern to women in her recent book, *Free Trade and the Future of Women's Work: Manufacturing and Service Industries* (Garamond Press, Toronto) focuses on the vulnerability of women's jobs under free trade conditions. She believes that given "the current structure of the Canadian economy, and the industries which will be adversely affected by free trade, women will be the major losers in a bilateral free trade deal with the United States."

In her study, Cohen identifies five manufacturing industries (textiles, clothing, food processing, electrical and electronic products, leather products) with over 60 per cent women workers. She argues that while only 25 per cent of all workers in manufacturing are women, it is the industries in which they are most heavily concentrated that will experience the most restructuring and job losses under free trade. In studies conducted for the Macdonald Commission, these same industries were also most commonly identified as the likely losers under free trade as they need protectionism in order to survive. As Porter and Cameron show "What is notable about women's position in the manufacturing sector is that they are concentrated in the industries that were the first to shift production to the Third World and that continue to face the most pressure from low-cost imports." The vast majority of women working in these industries are located in Quebec and Ontario; an exception is food processing which also employs women in



B.C. and the Maritimes.

According to Cohen, it has been the women in these industries who have suffered when jobs have been lost. The women workers who are most likely to be displaced because of import competition are also the least likely to get new jobs, being older than the average female worker, and having less education and they are likely to be immigrants. Where job loss does not occur it is likely that increasing competition will oblige firms to reduce costs by cutting wages, and this will lead to poorer working conditions and even fewer occupations available to women.

The impact of trade liberalization on services is especially important for women because it is a rapidly expanding sector employing approximately 83 per cent of working women and accounting for one-third of our world trade. The draft-agreement allows for an open, competitive market for trade in services. What this will mean practically is not yet clear given the difficulty of defining what constitutes a service, the problem of the right of foreign firms to receive the same treatment as Canadian firms, and the scarcity of government (and other) studies of the impact of freer trade on the service sector. We do know, however, that Canada is not a significant exporter of

services (here we are running a deficit with the US), and it seems unlikely that this deal will lead to major gains.

While some firms servicing a small local market such as dry cleaners and auto repair shops enjoy a form of 'natural' protection from increased competition, others subject to competition from outside the country, such as data-processing, finance, insurance, and culture, will suffer from the elimination of protective barriers. Canadian data-processing, in particular, has been vulnerable to US firms; there has been a tendency for US-based multinationals like IBM to consolidate administrative and management functions in the US. Even this has had a significant impact on Canadian employment levels. As Paul Stothart writes in *Policy Option Politiques* (January 1987); "If IBM Canada employed Canadians at the same job-intensity (employment divided by sales revenue) as its parent employs Americans in the US, it would provide 6100 more jobs in Canada." This is one of many examples of the poor performance of US subsidiaries when few restrictions on "re-investing" in Canada are placed on them. Another major problem affecting service delivery in Canada has to do with accepting the principle of "right to national treatment," which means that US service firms operating in Canada may chal-

lenge Canadian practices that inhibit their ability to compete here. So when US private firms compete with publicly supported services in Canada, they may be able to claim equal access to public Canadian funding as a right to national treatment. This may affect the provision of such services as health and day care.

Women have made major advances in employment in the last few years through equal pay for equal value legislation, but the increased competition of free trade will force firms to cut costs, thereby putting pressure on equal pay legislation.

In the public sector, American pressure on Canada to "harmonize" its social programs with those of the US may affect the delivery of social services and lead to job losses. Efforts to bring Canadian tax programs in line with American ones may mean reduced revenues for government and may signal public sector spending cuts in response to deficits. This political strategy neatly dovetails with the Meech Lake Accord's reduction in federal power over social programs and the move towards privatization in the post office.

The draft free trade agreement raises serious questions about the long-term economic and political direction of Canada. Economically, we have restricted ourselves to a bilateral agreement with the US that will not ensure "secure market access" and which gives the US more (since tariff reductions disproportionately benefit the US due to higher average Canadian tariffs). In return, we have further constrained our ability to make economic decisions without undue US influence. We have also modelled ourselves on the declining Reagan/Thatcher economies instead of developing an industrial strategy that makes us competitive with the dynamic economies of countries such as Japan and Germany. Canadians have been excluded from this secretive and undemocratic decision-making. De-emphasizing the economic role of government and the resulting preference for the "free market" have negative implications for women as the *public sector* has historically been the more responsive to equality concerns in the labour market and in the provision of social programs and services. Free trade calls into question all aspects of Canadian society and we must demand an open, democratic discussion about our future.



Joanne Doucette



# ACTION

*féministe*

NOUVELLES DU COMITE CANADIEN D'ACTION SUR LE STATUT DE LA FEMME



Vol. 2 N° 7

Novembre 1987

Comité canadien d'action sur le statut de la femme  
344, rue Bloor ouest, suite 505  
Toronto (Ontario) M5S 1W9  
ISSN 0831-3377



## QUELS SONT LES ENJEUX DU LIBRE-ÉCHANGE?

Isa Bakker

Comité sur l'emploi

Un premier examen de l'accord provisoire de libre-échange canado-américain révèle que le Canada a fait beaucoup de concessions pour obtenir quelque chose de très ambigu. En tant que pays dont l'économie dépend beaucoup des échanges commerciaux, le Canada espérait assurer son accès au marché américain à une époque où la vague du protectionisme bat à son plus fort aux États-Unis.

### L'accord provisoire sur le libre-échange

Les exportations canadiennes ont été menacées dernièrement par le Congrès américain qui a imposé unilatéralement des barrières tarifaires sur le bois d'oeuvre, l'acier et la potasse canadiens. La population canadienne doit maintenant décider si le tribunal d'arbitrage des différends commerciaux prévu par l'accord provisoire suffira à protéger le Canada contre les lois anti-dumping et commerciales américaines, ce qui «assurera» notre accès au marché américain. Même ceux qui sont en faveur du libre-échange sont déçus du tribunal d'arbitrage proposé par les négociateurs. Un éditorial en première page du *Toronto Star* (du 6 octobre 1987) constatait que : «Les États-Unis ont accepté de créer un tribunal d'arbitrage. Pourtant, il se réserve le droit souverain d'adopter n'importe quelle mesure corrective contre le Canada qui leur semble désirable, y compris le renforcement de leurs lois commerciales actuelles. Le seul recours possible du Canada est de faire appel au tribunal, après la mise en application de la mesure américaine. Enfin, l'appel ne peut être entendu que si les États-Unis n'ont pas respecté leurs propres lois.» C'est précisément parce que cet accord laisse aux industries américaines le

droit de déposer des griefs contre le Canada que la nature et la sécurité de l'accès canadien au marché américain négociés par l'accord sont mis en question.

En échange de cet accès apparent au «marché le plus riche et le plus dynamique au monde», le Canada a accepté la création d'un marché continental de l'énergie, a cédé son droit de regard et de tamisage des nouveaux investissements étrangers, a accepté de traiter les banques et les compagnies d'assurance américaines sur un pied d'égalité avec celles du Canada, et enfin, a approuvé l'élimination éventuelle de tous les tarifs de l'industrie automobile, ce qui aura pour effet de miner le Pacte automobile et ses garanties sur le contenu canadien. L'élimination des tarifs et des quotas à l'importation dans le secteur agricole aura un effet sur les fermiers qui approvisionnent le marché canadien, c'est-à-dire, les producteurs de fruits et de légumes, de volaille, d'oeufs et de produits laitiers. Toutes ces concessions sont faites alors que le Canada jouit d'un excédent dans ses échanges avec les États-Unis! Les critiques se demandent pourquoi le Canada désire changer les règles du jeu à un moment où il jouit d'un excellent accès au marché américain.

En fin de compte, cet accord soulève la question de la nature du changement dans la société canadienne. Le libre-échange nous demande d'avoir confiance aux «forces du marché» lorsqu'il est question de l'allocation et de la distribution des ressources ainsi que du rôle du gouvernement dans la stabilisation économique du pays. Cet accord nuira à la capacité des gouvernements canadiens d'accomplir certaines fonctions historiques essentielles demandées non seulement par les réformatrices et les réfor-

mateurs sociaux mais aussi par le milieu des affaires. Cette dépolitisation a des conséquences importantes sur la prise de décisions économiques et sur la démocratie. L'économie canadienne se rapprochera du modèle américain qui prône les forces du marché et l'importance de la libre entreprise dans la régulation économique au dépens du gouvernement. Les conséquences sur l'administration des programmes et des services sociaux comme les régimes de retraite publics, l'assurance-chômage et notre régime d'assurance-maladie financé par l'État, peuvent être onéreuses.

Quel sera le coût humain de cette transition? Nous connaissons la réaction de groupes comme les syndicats à cet accord provisoire, mais nous n'avons pas beaucoup entendu parler de l'impact du libre-échange sur les femmes.

### Les femmes et le libre-échange

Dans un document préparé pour le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, Ann Porter et Barbara Cameron lancent un avertissement contre les effets adverses du libre-échange sur les femmes dans le secteur manufacturier. En plus d'augmenter le taux de chômage des femmes, le libre-échange peut agrandir l'écart salarial entre les hommes et les femmes et contribuer à l'érosion de certains programmes sociaux d'une importance capitale pour les femmes et leurs familles. Marjorie Cohen, bien connue pour ses ouvrages sur des questions économiques qui intéressent particulièrement les femmes, consacre son dernier livre, *Free Trade and the Future of Women's Work: Manufacturing and Service Industries* (Garamond Press, Toronto) à la vulnérabilité des emplois des femmes sous le libre-échange. Elle estime «qu'étant donné



la structure actuelle de l'économie canadienne et la nature des industries qui souffriront sous le libre-échange, les femmes seront les grandes perdantes d'un accord de libéralisation des échanges commerciaux avec les États-Unis.»

Dans son étude, Cohen identifie cinq grands secteurs manufacturiers (textiles, vêtement, transformation des aliments, produits électriques et électroniques, cuir) où plus de 60 % de la main-d'oeuvre sont des femmes. Bien que les femmes ne constituent que 25 % de la main-d'oeuvre globale du secteur manufacturier, Cohen affirme que ce sont les industries où elles sont concentrées qui seront restructurées et qui auront le plus de pertes d'emplois. Des études faites pour le compte de la Commission Macdonald en étaient arrivées aux mêmes conclusions : ces industries allaient être les grandes perdantes sous le libre-échange puisque leur survie était assurée uniquement par le protectionisme canadien. Comme le démontrent Porter et Cameron, «Fait à noter au sujet de leur position dans le secteur manufacturier, les femmes sont concentrées dans les industries qui ont été les premières à déplacer leur production vers les pays du Tiers Monde et qui subissent le plus de concurrence d'importations à bas prix.» La vaste majorité de ces industries se trouve au Québec et en Ontario, sauf pour le secteur de transformation des aliments qui a des usines en Colombie-Britannique et dans les provinces maritimes.

Selon Cohen, les suppressions d'emplois qui ont eu lieu jusqu'ici dans ces secteurs ont été faites aux dépens des femmes. Les travailleuses qui perdront leurs emplois à la suite de la concurrence causée par les importations sont également celles qui auront le plus de difficulté à se trouver un nouvel emploi. En effet, ces femmes sont plus âgées que la travailleuse moyenne, elles sont moins scolarisées et elles ont plus tendance à être des immigrantes. S'il n'y a pas de perte d'emplois, l'augmentation de la concurrence obligera les compagnies de réduire leurs coûts en coupant les salaires, ce qui fera détériorer les conditions de travail et le nombre de possibilités d'emplois pour les femmes.

### L'impact sur le secteur des services

L'impact d'une libéralisation des échanges dans le secteur des services sera particulièrement important. En effet, environ 83 % de toutes les femmes qui travaillent à l'extérieur du foyer sont dans ce secteur, actuellement en expansion rapide, et responsable d'un tiers de tous nos échanges commerciaux. L'accord provisoire créera un marché ouvert et concurrentiel. Divers facteurs nous empêchent d'établir les conséquences pratiques de ce changement. D'abord, il n'existe aucune définition précise de ce qu'est



Dawna Gallagher

un service. Puis, il se peut que les sociétés étrangères aient droit au même traitement que les sociétés canadiennes. Enfin, il y a très peu d'études gouvernementales ou autres sur l'impact d'une libéralisation des échanges sur ce secteur. Toutefois, nous savons que le Canada n'est pas un exportateur important de services (de fait, nous sommes en situation déficitaire face aux États-Unis) et qu'il y a fort peu de chances que les choses s'améliorent beaucoup à la suite de cette entente.

Certes, certaines entreprises bien établies dans un petit marché local, comme des nettoyeurs et des ateliers de réparation d'autos, jouissent d'une forme de protection «naturelle» d'une augmentation de la concurrence. Toutefois, d'autres secteurs, comme le traitement informatique, les finances, l'assurance et la culture, souffriront d'une suppression des barrières tarifaires. Les sociétés informatiques canadiennes sont particulièrement vulnérables face aux entreprises américaines. De plus, les multinationales américaines comme IBM ont tendance à centraliser aux États-Unis

la gestion et l'administration de leurs filiales à l'étranger. Cette pratique a des effets notables sur les niveaux d'emplois au Canada. Comme le fait remarquer Paul Stohart dans *Option politiques* (janvier 1987), «Si l'intensité d'emploi (nombre de postes divisé par les ventes) de IBM Canada était identique à celle de sa société mère aux États-Unis, il y aurait 6 100 emplois de plus au Canada.» Ce n'est là qu'un des nombreux exemples de la piètre performance des succursales américaines au Canada lorsqu'elles ne sont pas obligées de «réinvestir» ici.

Un autre problème important que créera le libre-échange dans ce secteur au Canada sera l'adoption du principe de «droit au traitement national», c'est-à-dire, permettre aux sociétés de service américaines qui font affaire au Canada de contester certaines pratiques des compagnies canadiennes qu'elles estiment déloyales. Autrement dit, des sociétés privées américaines qui font concurrence à des services subventionnés par l'État au Canada pourraient réclamer un accès égal aux subventions canadiennes en vertu d'un droit au traitement national. Ceci pourrait influencer la prestation de services comme ceux de la santé et de la garde des enfants.

Les femmes ont fait des progrès importants au cours des dernières années, ayant obtenu des lois d'équité salariale. Toutefois, l'augmentation de la concurrence qui sera alimentée par le libre-échange obligera les entreprises à réduire leurs dépenses, ce qui imposera des pressions sur ces lois.

Dans le secteur public, les États-Unis exerceront des pressions sur le Canada pour que ce dernier «harmonise» ses programmes sociaux avec ceux des États-Unis, ce qui pourrait nuire à la prestation des services sociaux et supprimer des emplois. Des tentatives de régulariser le régime fiscal canadien avec le régime américain pourraient réduire les revenus du gouvernement et entraîner des compressions budgétaires dans le secteur public afin de résorber les déficits. Cette stratégie politique s'emboîte à merveille avec l'Accord du lac Meech, qui a diminué le pouvoir du gouvernement fédéral sur les program-

*suite à la page 15*